



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 151 - SEPTEMBRE 2014

SOMMAIRE

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté N °2014244-0099 - Arrêté portant délégation de signature à FROGET Yvan, DE GRANDPRE Françoise, MAUVAIS Françoise, ALAOUI Saphia, APPATORE Myrva, AUNAY Raphaële, BOEHLI Rachel, CHIQUET Pascal, COUET Thierry, GLEYO Gilles, LE GUILLOU Maryvonne, LOEUL Corinne, MEYER Eric, POUSSE Carine, PLUMAUGAT Laurence, ROUSSEL Céline, THEPAUT Marie Claude, BAUCHER Fatma, MAHI Zohra, LAMAZIERE Pascale, PASQUES Olivier	1
Arrêté N °2014244-0100 - Arrêté portant délégation de signature à : Marie MEYRUEIX, Yves BATIER, Philippe DEBRIL, Myriam LARUE, Jean Olivier BEAUDONNET, Olivier HOCHARD, Patricia LEJEUNE, Anne BOULZEC, Valérie KIRIK, Anne Marie CHOY, Sandra GUERREIRO, Lionel RODRIGUEZ, Olivier BAUDRY, Monique JACOB, Nathalie TERROU, Martine FISSON, Jérôme QUILICHINI, Marie Amélie VOLBERG	5
Arrêté N °2014244-0101 - Arrêté portant délégation de signature à COLLIN Gilles, CAPDEGELLE Olivier, GIBERT Dominique, STARCK Sandrine, MARTIN Jean Luc, LE NY Sébastien, SEBBANE Marc, LEDUC Nadia, GUINARD Héloïse, COURTIN Cédric, JEANNEY Christophe, BEAUSSE Fanny, VIGNAIS Laurence, DHORNE Jessy, LE NORMAND Serge, WATIEAUX Stéphane, MONGIN- RAPPART Pascal, COME Michèle, SEMINOR Samuel, PIERSON Bruno, WATTIAUX Laurent, LE POGAM Laurent, TRAN Anh, BESSE Yvelise, SINNA Delphine, BRETON Nicolas, TRUKOWSKI Jean, JACQUOT Philip	8
Arrêté N °2014244-0102 - Arrêté portant délégation de signature à HUETE Marie Thérèse, BLEIER Thérèse, RECOULES- MOREL Gratiennne, LE CORRONC Catherine, VAN WILLER Brigitte, GIRAUD Vincent, ARGOUD David, FAUVRE Chantal, LAMARQUE Sabine, PIETTE Maryse, CHUNG POO LUN Stéphane, GONNIER Sonia, LEJEUNE Hélène, COUCOUROUX Jean Christophe, JAN Jérémy, MOSSE Fabien, ALPHA Alexandra, DABROWSKI Catherine, GRADEL Audrey, PICHON Morgane, TOCHON François, BLEYS Corinne, DELCHER Yvonne, KITENGE Astrid, RENARD Stéphane, CHABRERIE Domini	13
Arrêté N °2014253-0002 - Arrêté portant délégation de signature à VALENTIN Corinne, LUGAND Delphine, GARBARINO Marie, MORNET Angeline, HEROLD Catheline, TALBOT Agnès, LASSERRE Anthony, ARDOUIN Valérie, GARGAM Valérie, SOULEYREAU Audrey, BOUMBA Wenceslas, HOAREAU Mickaël, DELBEGUE Alexandre, SINTES Sylvie, PIAULT Laetitia, JENNET Pascal, PELLEFIGUE Monique, CLARE Isabelle, GUISLAIN Hélène, SANGARIN Yannick, BONNEAU Sylvette	18
Arrêté N °2014267-0003 - Arrêté portant délégation de signature à BISOU Michel, DEUTSCH Eric, RAMONDOU Hervé, JAMET Jean, VOGTENSBERGER Michèle, ZAGHMOURI Smail, RIDET Valentin, SARTHOU François, DESBATS Valérie, GUILLOT	

Nadine,
GROLLEAU Jean Pierre, GAU François Xavier, SALONDY Camille, ALLIOUI
Mohammed,
TARAYRE Marie Claude, BENASSE Frédéric, BARBLU Danièle, DUMONT
Valéry, BRIGOT
Jean Denis, BOUVARD Sylvie, GRAIDIA Kamel, DAMPIERRE Nadège,
MENUET Mylène,
WILSON Alvina, MORIS Thierry, HATREL Colette, LAMON Estelle, SEM

..... 21



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2014244-0099

**signé par
Autres signataires**

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
FROGET Yvan, DE GRANDPRE Françoise,
MAUVAIS Françoise, ALAOUI Saphia,
APPATORE Myrva, AUNAY Raphaële,
BOEHLI Rachel, CHIQUET Pascal, COUET
Thierry, GLEYO Gilles, LE GUILLOU
Maryvonne, LOEUL Corinne, MEYER Eric,
POUSSE Carine, PLUMAUGAT Laurence,
ROUSSEL Céline, THEPAUT Marie Claude,
BAUCHER Fatma, MAHI Zohra,
LAMAZIERE Pascale, PASQUES Olivier



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE ET DU
DÉPARTEMENT DE PARIS

Pôle fiscal Paris-Centre et services spécialisés
SIE Paris 9^{ème} Est
9 rue d'Uzès
75074 Paris Cedex 02

Délégation de signature

La comptable, madame Martine GOUILLARD, responsable du service des impôts des entreprises (SIE) de Paris 9^{ème} Est ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Yvan FROGET, inspecteur divisionnaire des finances publiques, adjoint au responsable du SIE Paris 9^{ème}, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;
- 4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Nom et prénoms des agents	Grade
DE GRANDPRE Françoise	Inspectrice des finances publiques
MAUVAIS Françoise	Inspectrice des finances publiques

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

Nom et prénoms des agents	Grade
ALAOUI Saphia	Contrôleuse des finances publiques
APPATORE Myrva	Contrôleuse des finances publiques
AUNAY Raphaële	Contrôleuse des finances publiques
BOEHLI Rachel	Contrôleuse des finances publiques
CHIQUET Pascal	Contrôleur des finances publiques
COUET Thierry	Contrôleuse des finances publiques
GLEYO Gilles	Contrôleur des finances publiques
LE GUILLOU Maryvonne	Contrôleuse des finances publiques
LOEUL Corinne	Contrôleuse des finances publiques
MEYER Eric	Contrôleur des finances publiques
POUSSE Carine	Contrôleuse des finances publiques
PLUMAUGAT Laurence	Contrôleuse des finances publiques
ROUSSEL Céline	Contrôleuse des finances publiques
THEPAUT Marie – Claude	Contrôleuse des finances publiques

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

Nom et prénoms des agents	Grade
BAUCHER Fatma	Agente des finances publiques

Nom et prénoms des agents	Grade
MAHI Zohra	Agente des finances publiques
LAMAZIERE Pascale	Agente des finances publiques
PASQUES Olivier	Agent des finances publiques

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénoms des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses
DE GRANDPRE Françoise	Inspectrice des finances publiques	15 000 €
MAUVAIS Françoise	Inspectrice des finances publiques	15 000 €
AUNAY Raphaële	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
PLUMAUGAT Laurence	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €
MAHI Zohra	Agente des finances publiques	2 000 €

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénoms des agents	Grade
DE GRANDPRE Françoise	Inspectrice des finances publiques
MAUVAIS Françoise	Inspectrice des finances publiques

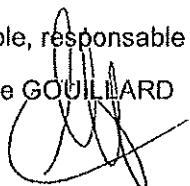
Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'état en Île-de-France.

A Paris, le 1^{er} septembre 2014,

La chef de service comptable, responsable du SIE Paris 9^{ème} Est

Nicole GOULLIARD





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2014244-0100

**signé par
Autres signataires**

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
Marie MEYRUEIX, Yves BATIER, Philippe
DEBRIL, Myriam LARUE, Jean Olivier
BEAUDONNET, Olivier HOCHARD,
Patricia LEJEUNE, Anne BOULZEC, Valérie
KIRIK, Anne Marie CHOY, Sandra
GUERREIRO, Lionel RODRIGUEZ, OLivier
BAUDRY, Monique JACOB, Nathalie
TERROU, Martine FISSON, Jérôme
QUILICHINI, Marie Amélie VOLBERG



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
Pôle de Contrôle et d'Expertise des Particuliers et
Fiscalité Immobilière du 7^{ème} arrondissement de PARIS
9, Place Saint-Sulpice
75006 PARIS

Arrêté portant délégation de signature

L'inspecteur principal des finances publiques, responsable du Pôle de Contrôle et d'Expertise des Particuliers et de la Fiscalité Immobilière du 7^{ème} arrondissement de PARIS

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet ;

a) dans la limite de 60 000 €, à l'inspectrice divisionnaire des finances publiques, adjointe au responsable de pôle, désignée ci-après :

Mme Marie MEYRUEIX

b) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

M. Yves BATIER

M. Jean Olivier BEAUDONNET

Mme Anne BOULZEC

M. Philippe DEBRIL

M. Olivier HOCHARD

Mme Valérie KIRIK

Mme Myriam LARUE

Mme Patricia LEJEUNE

c) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

Mme Anne Marie CHOY

M. Olivier BAUDRY

Mme Martine FISSON

Mme Sandra GUERREIRO

Mme Monique JACOB

M. Jérôme QUILICHINI

M. Lionel RODRIGUEZ

Mme Nathalie TERROU

Mme Marie Amélie VOLBERG

2°) sans limitation de montant, les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses ainsi que les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-0 G du code général des impôts, aux agents des finances publiques désignés ci-après :

Mme Marie MEYRUEIX

Ainsi qu'aux inspecteurs des finances publiques suivants :

M. Philippe DEBRIL

Mme Myriam LARUE

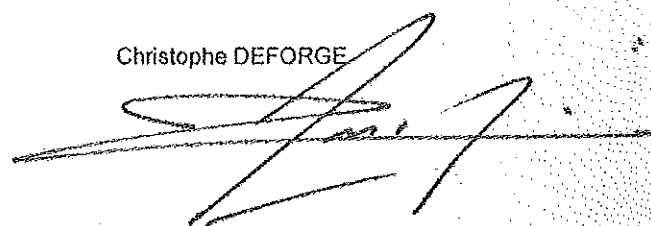
Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris,

A Paris, le 1^{er} septembre 2014

Le responsable du Pôle de Contrôle et d'Expertise des
Particuliers et de la Fiscalité immobilière du 7^{ème}
arrondissement de PARIS

Christophe DEFORGE





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2014244-0101

**signé par
Autres signataires**

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
COLLIN Gilles, CAPDEGELLE Olivier,
GIBERT Dominique, STARCK Sandrine,
MARTIN Jean Luc, LE NY Sébastien,
SEBBANE Marc, LEDUC Nadia, GUINARD
Héloïse, COURTIN Cédric, JEANNEY
Christophe, BEAUSSE Fanny, VIGNAIS
Laurence, DHORNE Jessy, LE NORMAND
Serge, WATIEAUX Stéphane, MONGIN-
RAPPART Pascal, COME Michèle,
SEMINOR Samuel, PIERSON Bruno,
WATTIAUX Laurent, LE POGAM Laurent,
TRAN Anh, BESSE Yvelise, SINNA
Delphine, BRETON Nicolas, TRUKOWSKI
Jean, JACQUOT Philippe

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

Pôle fiscal Paris Centre et services spécialisés
SIP Paris 10^{ème} Nord
5 Cité Paradis
75475 PARIS cedex 10

DELEGATION DE SIGNATURE

La comptable, Madame Samia TCHAM, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 10^{ème} NORD,
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 des son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV;
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L.247, L.257 A et R*247-4 et suivants;
Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions relatives à la direction générale des finances publiques;
Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques;
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16;

Arrête

Article 1^{er}. -- Délégation est donnée à M. COLLIN Gilles, inspecteur divisionnaire des finances publiques, à l'effet de signer :

- 1°) dans le limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale ou d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;
- 4°) au nom et sous la responsabilité de la comptable soussignée,
 - a) les avis de mises en recouvrement ;
 - b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
 - c) tous actes d'administration et de gestion du service .

Article 2. - Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal d'assiette, les décisions portant remise, modération ou rejet :

- 1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Olivier CAPDEGELLE
Dominique GIBERT

Sandrine STARCK
Jean-Luc MARTIN

Sébastien LE NY
Marc SEBBANE

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

Nadia LEDUC
Héloïse GUINARD
Cédric COURTIN
Christophe JEANNEY

Fanny BEAUSSE
Laurence VIGNAIS
Jessy DHORNE

Serge LE NORMAND
Stéphane WATIEAUX
Pascal MONGIN-RAPPART

Article 3 - Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses de recouvrement, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses
Michèle COME	Inspectrice des finances publiques	15 000 €
Samuel SEMINOR	Inspecteur des finances publiques	15 000 €
Bruno PIERSON	Contrôleur des finances publiques	1 000 €
Laurent WATTIAUX	Contrôleur des finances publiques	1 000 €
Laurent LE POGAM	Contrôleur des finances publiques	1 000 €
Anh TRAN	Contrôleur des finances publiques	1 000 €
Yvelise BESSE	Contrôleuse des finances publiques	1 000 €
Delphine SINNA	Contrôleuse des finances publiques	1 000 €
Nicolas BRETON	Agent des finances publiques	1 000 €
Jean TRUKOWSKI	Agent des finances publiques	1 000 €
Philippe JACQUOT	Agent des finances publiques	1 000 €
Laurent NOISETE	Agent des finances publiques	1 000 €
Sandra KERVAZO	Agente des finances publiques	1 000 €

Article 4 (accueil des SIP Paris 10^{ème})

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

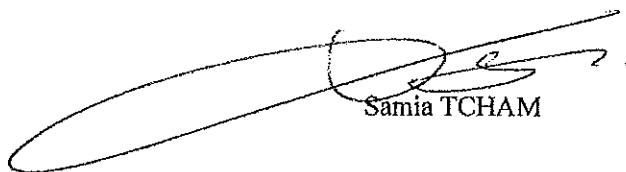
Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
Sandrine STARCK	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Jean-Luc MARTIN	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Olivier CAPDEGELLE	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Sébastien LE NY	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Dominique GIBERT	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Josiane CHAABAN	Agente des finances publiques	2 000 €	-
Nadia LEDUC	Agente des finances publiques	2 000 €	-
Héloïse GUINARD	Agente des finances publiques	2 000 €	-
Fanny BEAUSSE	Agente des finances publiques	2 000 €	-
Laurence VIGNAIS	Agente des finances publiques	2 000 €	-
Jessy DHORNE	Agente des finances publiques	2 000 €	-
Serge LE NORMAND	Agent des finances publiques	2 000 €	-
Pascal MONGIN-RAPPART	Agent des finances publiques	2 000 €	-
Cédric COURTIN	Agent des finances publiques	2 000 €	-
Stéphane WATIEAUX	Agent des finances publiques	2 000 €	-
Christophe JEANNEY	Agent des finances publiques	2 000 €	-

Les agents délégués ci-dessus désignés peuvent prendre des décisions à l'égard des contribuables relevant de l'ensemble des services suivants : SIP Paris 10^{ème} Nord , SIP Paris 10^{ème} Sud.

Article 5 Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'état en Ile-de-France.

A Paris le 1^{er} septembre 2014

La Chef de Service Comptable,
Responsable de service des impôts des particuliers



Samia TCHAM



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2014244-0102

**signé par
Autres signataires**

le 01 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
HUETE Marie Thérèse, BLEIER Thérèse,
RECOULES- MOREL Gratienne, LE
CORRONC Catherine, VAN WILLER
Brigitte, GIRAUD Vincent, ARGOUD David,
FAUVRE Chantal, LAMARQUE Sabine,
PIETTE Maryse, CHUNG POO LUN
Stéphane, GONNIER Sonia, LEJEUNE
Hélène, COUCOUROUX Jean Christophe,
JAN Jérémy, MOSSE Fabien, ALPHA
Alexandra, DABROWSKI Catherine,
GRADEL Audrey, PICHON Morgane,
TOCHON François, BLEYS Corinne,
DELCHER Yvonne, KITENGE Astrid,
RENARD Stéphane, CHABRIERE Domin



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIP Paris 13^{ème} Maison Blanche
101, rue de Tolbiac
75630 Paris Cedex 13

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de Paris 13^{ème} MAISON BLANCHE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L.257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à :

Mme HUETE Marie-Thérèse, inspectrice divisionnaire des finances publiques, adjointe au responsable du service des impôts des particuliers de Paris 13^{ème} MAISON BLANCHE, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.


MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal d'assiette, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après

BLEIER Thérèse	VAN WILLER Brigitte	
RECOULES-MOREL Gratienne	GIRAUD Vincent	
LE CORRONC Catherine		

2°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

ARGOUD David	CHUNG POO LUN Stéphane	COUCOUROUX Jean-Christophe
FAUVRE Chantal	GONNIER Sonia	JAN JEREMY
LAMARQUE Sabine	LEJEUNE Hélène	MOSSE Fabien
PIETTE Maryse		

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

ALPHA Alexandra	BLEYS Corinne	CHABRERIE Dominique
DABROWSKI Catherine	DELCHER Yvonne	DUQUESNOY Marie-France
GRADEL Audrey	KITENGE Astrid	MAITRE Serge
PICHON Morgane	RENARD Stéphane	RIVALAIN Lucette
TOCHON François		

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuite et les déclarations de créances ;
aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses
BLEIER Thérèse	Inspectrice	15 000 €
LE CORRONC Catherine	Inspectrice	15 000 €
RECOULES-MOREL Gratienne	Inspectrice	15 000 €
BERNARD Michèle	Contrôleur principal	10 000 €
FICHER Micheline	Contrôleur principal	10 000 €
MORIN Chantal	Contrôleur principal	10 000 €
PIETTE Maryse	Contrôleur principal	10 000 €
BELHADJ Catherine	Contrôleur	10 000 €
CAZALAS Nicolas	Contrôleur	10 000 €
FANNY Hector	Contrôleur	10 000 €
LEMONNIER Marie-Claire	Contrôleur	10 000 €
LE NEVE Olivier	Contrôleur	10 000 €
NOGUER Philippe	Contrôleur	10 000 €

Article 4 (grand site)

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
VAN WILLER Brigitte	Inspectrice	15 000 €	15 000 €
GIRAUD Vincent	Inspecteur	15 000 €	15 000 €
PIETTE Maryse	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €
ARGOUD David	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
CHUNG POO LUN Stéphane	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
COUCOUROUX Jean-Christophe	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
FAUVRE Chantal	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
GONNIER Sonia	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
JAN JEREMY	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
LAMARQUE Sabine	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
LEJEUNE Hélène	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
MOSSE Fabien	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
ALPHA Alexandra	Agente	2 000 €	2 000 €
BLEYS Corinne	Agente	2 000 €	2 000 €
CHABRERIE Dominique	Agente	2 000 €	2 000 €
DABROWSKI Catherine	Agente	2 000 €	2 000 €
GRADEL Audrey	Agente	2 000 €	2 000 €
KITENGE Astrid	Agente	2 000 €	2 000 €
MAITRE Serge	Agent	2 000 €	2 000 €
PICHON Morgane	Agente	2 000 €	2 000 €
RENARD Stéphane	Agent	2 000 €	2 000 €
RIVALAIN Lucette	Agente	2 000 €	2 000 €
TOCHON François	Agent	2 000 €	2 000 €

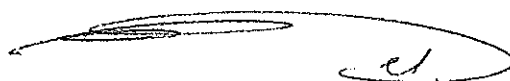
Les agents délégataires ci-dessus désignés peuvent prendre des décisions à l'égard des contribuables relevant de l'ensemble des services suivants : SIP de Paris 13^{ème} MAISON BLANCHE et SIP DE Paris 13^{ème} GARE du pôle Sud-Ouest.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le **01 SEP. 2014**

Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers de Paris 13^{ème} MAISON BLANCHE



Françoise BROCHET
Administrateur des Finances publiques adjoint



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2014253-0002

**signé par
Autres signataires**

le 10 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
VALENTIN Corinne, LUGAND Delphine,
GARBARINO Marie, MORNET Angeline,
HEROLD Catheline, TALBOT Agnès,
LASSERRE Anthony, ARDOUIN Valérie,
GARGAM Valérie, SOULEYREAU Audrey,
BOUMBA Wenceslas, HOAREAU Mickaël,
DELBEGUE Alexandre, SINTES Sylvie,
PIAULT Laetitia, JENNET Pascal,
PELLEFIGUE Monique, CLARE Isabelle,
GUISLAIN Hélène, SANGARIN Yannick,
BONNEAU Sylvette



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIP PARIS 15^{ème} GRENELLE
13,15 rue du Général Beuret
75015 PARIS

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 15ème GRENELLE

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L.257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mme VALENTIN Corinne, inspectrice divisionnaire, adjointe au responsable du Service des impôts des particuliers de PARIS 15^{ème} GRENELLE , à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office,

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les mises en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

- dans la limite de 15 000 euros, à Mme Delphine LUGAND, inspectrice,
- dans la limite de 10 000 euros, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

GARBARINO Marie	HEROLD Catheline	LASSERRE Antony
MORNET Angeline	TALBOT Agnès	

- dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

ARDOUIN Valérie	BOUMBA Wenceslas	DELBEGUE Alexandre
GARGAM Valérie	HOAREAU Mickaël	SINTES Sylvie
SOULEYREAU Audrey		

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
LUGAND Delphine	Inspectrice	15 000
PIAULT Laetitia	Contrôleur principal	1500
JENNET Pascal	Contrôleur principal	500
PELLEFIGUE Monique	Contrôleur principal	500
CLARE Isabelle	Contrôleur	200
GUISLAIN Hélène	Contrôleur	200
SANGARIN Yannick	Contrôleur	200
BONNEAU Sylvette	Agent	200

2°) les mises en recouvrement et l'ensemble des actes relatifs au recouvrement notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances aux agents désignés ci-après : Delphine LUGAND et Laetitia PIAULT.

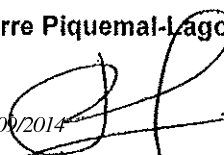
Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A PARIS, le **10 SEP. 2014**

Le Comptable responsable du SIP PARIS 15^{ème} GRENELLE,

Pierre Piquemal-Lagorre





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2014267-0003

signé par
Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris
le 24 Septembre 2014

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à
BISOU Michel, DEUTSCH Eric,
RAMONDOU Hervé, JAMET Jean,
VOGTENSPERGER Micèle, ZAGHMOURI
Smail, RIDET Valentin, SARTHOU François,
DESBATS Valérie, GUILLOT Nadine,
GROLLEAU Jean Pierre, GAU François
Xavier, SALONDY Camille, ALLIOUI
Mohammed, TARAYRE Marie Claude,
BENASSE Frédéric, BARBLU Danièle,
DUMONT Valéry, BRIGOT Jean Denis,
BOUVARD Sylvie, GRAIDIA Kamel,
DAMPIERRE Nadège, MENUET Mylène,
WILSON Alvina, MORIS Thierry, HATREL
Colette, LAMONESTIERE Stéphanie

MONTESSIERE Stéphanie 26/09/2014



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS
94 rue Réaumur - 75104 PARIS CEDEX 02

Paris, le **24 SEP. 2014**

Délégations de signature pour le pôle gestion publique ETAT

L'administrateur général des finances publiques,
directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Vu le décret 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction régionale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret du 18 septembre 2012 portant nomination de M. Philippe PARINI, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 26 septembre 2012 fixant au 28 septembre 2012 la date d'installation de M. Philippe PARINI dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

ARRETE :

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

I – POLE GESTION PUBLIQUE ETAT (COMPTABILITE ET AUTRES OPERATIONS DE L'ETAT

DELEGATIONS GENERALES

M. Michel BISOU, Administrateur des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Gestion Publique Etat.

M. Eric DEUTSCH, Inspecteur principal des finances publiques, Chef de la Division Comptabilité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du Pôle Gestion Publique Etat, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Comptabilité et autres opérations de l'Etat.

M. Hervé RAMONDOU, Administrateur des Finances Publiques adjoint, Chef de la Division Recettes non fiscales, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du Pôle Gestion Publique Etat, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Comptabilité et autres opérations de l'Etat.

M. Jean JAMET, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, chargé de mission à la Division des Recettes non fiscales, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de cette division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du Pôle Gestion Publique Etat, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Comptabilité et autres opérations de l'Etat.

Mme Michèle VOGTENSPERGER, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, Chef de la Division Services financiers, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du Pôle Gestion Publique Etat, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Comptabilité et autres opérations de l'Etat.

DELEGATIONS SPECIALES

NOM – Prénom Grade – Fonction	POUVOIR
COMPTABILITE ET AUTRES OPERATIONS DE L'ETAT DIVISION COMPTABILITE	
M. Smail ZAGHMOURI Inspecteur des Finances publiques, chef du service Comptabilité générale « Relations avec les services »	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec les Services », •Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, •Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFIP, •Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement, •Valider les virements magnétiques pour l'ensemble des services
M. Valentin RIDET Contrôleur des Finances publiques Adjoint du Chef du Service Comptabilité Générale « relations avec les services »	<ul style="list-style-type: none"> •signer les bordereaux d'envoi, les rejets, les déclarations de recettes et les différents courriers du service, les bordereaux d'envoi de mandat cash à destination de la Poste
M. François SARTHOU Contrôleur des Finances publiques Adjoint du Chef du Service Comptabilité Générale « relations avec les services »	<ul style="list-style-type: none"> •signer les bordereaux d'envoi, les rejets, les déclarations de recettes et les différents courriers du service, les bordereaux d'envoi de mandat cash à destination de la Poste •Valider les virements magnétiques pour l'ensemble du service (signature informatique)
Mme Valérie DESBATS Inspectrice des Finances publiques, exerçant la fonction de chef du service Comptabilité générale « relations avec le réseau »	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale – « Relations avec le réseau », •Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, •Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFIP, •Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement, •Valider les virements magnétiques pour l'ensemble des services
Mme Nadine GUILLOT Contrôleur des Finances publiques, exerçant la fonction d'adjointe du chef du service Comptabilité générale « relations avec le réseau »	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau »

DELEGATIONS SPECIALES

COMPTABILITE ET AUTRES OPERATIONS DE L'ETAT

NOM – Prénom Grade – Fonction	POUVOIR
M. GROLLEAU Jean-Pierre Contrôleur Principal des Finances publiques exerçant la fonction d'adjoint du chef du service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	<ul style="list-style-type: none">• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau »
M. GAU François-Xavier Contrôleur des Finances publiques Service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	<ul style="list-style-type: none">• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau »
M. SALONDY Camille Contrôleur des Finances publiques Service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	<ul style="list-style-type: none">• Signer les courriers relatifs au secteur « excédent de versement – lettres chèques »
M. ALLIOUI Mohammed Contrôleur des Finances publiques Service Comptabilité générale « Relations avec le réseau	<ul style="list-style-type: none">• Signer les courriers relatifs au secteur « excédent de versement – lettres chèques »
Mme Marie-Claude TARAYRE Inspecteur des Finances publiques, exerçant la fonction de chef du service « Comptabilité Patrimoniale »	<ul style="list-style-type: none">• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service « Comptabilité Patrimoniale »
M. Frédéric BENASSE Contrôleur des Finances publiques Service « Comptabilité Patrimoniale »	<ul style="list-style-type: none">• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service « Comptabilité Patrimoniale »

DIVISION RECETTES NON FISCALES

NOM – Prénom Grade – Fonction	POUVOIR
<p>Mme BARBLU Danièle Inspectrice des Finances publiques Responsable du Service Gestion du Recouvrement Produits Divers (GRPD)</p>	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les déclarations de recettes -les reconnaissances de dépôts -les bordereaux d'envoi -les accusés de réception -les attestations de paiement -les bordereaux de situation -les lettres de retenues pour pensions civiles -les lettres de désistement -les pièces pour le compte de gestion -les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables -les fiches d'écriture du service -les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 10 000,00 € -les levées de prescription dans la limite de 10 000,00 € -les lettres-chèques dans la limite de 10 000,00 €
<p>M. Valéry DUMONT Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint du Chef du service GRPD</p>	<p>Signer :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les déclarations de recettes -les reconnaissances de dépôts -les bordereaux d'envoi -les accusés de réception -les attestations de paiement -les bordereaux de situation -les lettres de retenues pour pensions civiles -les lettres de désistement -les pièces pour le compte de gestion -les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables -les fiches d'écriture du service -les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 5 000,00 € -les levées de prescription dans la limite de 5 000,00 € -les lettres-chèques dans la limite de 500,00 €

NOM – Prénom Grade – Fonction	POUVOIR
<p>M Jean-Denis BRIGOT Inspecteur des Finances publiques</p> <p>Responsable du Service Recouvrement sur Titres des Produits Divers (RTPD)</p>	<p>Signer les déclarations de recettes, reconnaissances de dépôts, bordereaux d'envoi, accusés de réception, attestations de paiement, bordereaux de situation, déclarations de dépôts de chèques, les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 50 000 €, les propositions d'admissions en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour les titres dans la limite de 5000 €, les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5000 €, les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 15 000 €, les déclarations de créance en matière de procédures collectives, les plans de surendettement de la BDF, les correspondances à destination des Trésoreries et divers services administratifs nécessaires à l'instruction des dossiers, les accusés réception des oppositions à exécution, à poursuites et revendications d'objets saisis, les demandes de renseignements adressés aux débiteurs de produits divers sollicitant la remise gracieuse de leur dette, les remises gracieuses de majorations et frais de poursuites dans la limite de 1000€, les correspondances non créatrices de droits nécessaires à l'instruction préalable des dossiers</p>
<p>Mme Sylvie BOUVARD Contrôleur des Finances publiques Secteur recouvrement amiable</p>	<p>Signer les bordereaux d'envoi, les accusés réception, les déclarations de dépôts de chèques, les déclarations de recettes et les attestations de paiement, les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les demandes de pièces adressées au redevable pour instruire les demandes de délais et de remise gracieuse, les délais de paiement inférieur à 12 mois pour des dettes dans la limite de 5000 €, les accusés réceptions des oppositions pour des dettes dans la limite 5000 €, les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 200 €, les remises gracieuses pour un montant dans la limite de 200€, les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 €.</p>
<p>M Kamel GRAIDIA Agent administratif des Finances publiques Secteur recouvrement complexe</p>	<p>Signer les bordereaux d'envoi, les accusés réception, les déclarations de dépôts de chèques, les déclarations de recettes et les attestations de paiement, les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les demandes de pièces adressées au redevable pour instruire les demandes de délais et de remise gracieuse, les délais de paiement inférieur à 12 mois pour des dettes dans la limite de 5000 €, les accusés réceptions des oppositions pour des dettes dans la limite 5000 €, les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 200 €, les remises gracieuses pour un montant dans la limite de 200€, les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 €</p>
<p>Mme Nadège DAMPIERRE Contrôleur des Finances publiques Adjointe du Chef de Service RTPD</p>	<p>Signer les bordereaux d'envoi, les accusés réception, les déclarations de dépôts de chèques, les déclarations de recettes et les attestations de paiement, les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les demandes de pièces adressées au redevable pour instruire les demandes de délais et de remise gracieuse, les délais de paiement inférieur à 12 mois pour des dettes dans la limite de 5000 €, les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 5000 €, les accusés réceptions des oppositions pour des dettes dans la limite 5000 €, les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 200 €, les remises gracieuses pour un montant dans la limite de 200€, les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 €.</p>

DIVISION SERVICES FINANCIERS

NOM – Prénom Grade – Fonction	POUVOIR Signature
Mme Mylène MENUET Inspectrice des Finances publiques Responsable du Service Accueil- Guichet	<p>A compter du 1er octobre 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service. •Signer les états annuels des certificats fiscaux et sociaux reçus pour les candidats à un marché public (NOTI2) •Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services. •Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation. •Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L.G27-3 du Code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée)
Mme Alvina WILSON Contrôleur Principal des Finances publiques Adjointe du Responsable du Service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service. •Signer les états annuels des certificats fiscaux et sociaux reçus pour les candidats à un marché public (NOTI2) •Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services. •Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation. •Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L.G27-3 du Code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée)
M. Thierry MORIS Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les états annuels des certificats fiscaux et sociaux reçus pour les candidats à un marché public (NOTI2) •Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation •Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse
Mme Colette HATREL Contrôleur des Finances publiques Service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service. •Signer les états annuels des certificats fiscaux et sociaux reçus pour les candidats à un marché public (NOTI2) •Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services. •Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation.
Mme Estelle LAMON Agent administratif des Finances publiques Service Accueil-Guichet	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les états annuels des certificats fiscaux et sociaux reçus pour les candidats à un marché public (NOTI2)
M. Fabrice SEMPASTOUS Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil Guichet	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse

<p>Stéphane AMARZIT Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil Guichet</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse
<p>M. David MALOVEC Agent administratif des Finances publiques Service Accueil-Guichet</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse
<p>Mme Dominique NOZAI Contrôleur principal des Finances publiques Adjointe du Responsable du service Caisse des dépôts et consignations</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, tous avis ou ordres de paiement, endosser ou acquitter tous effets à encaisser, signer les reçus de dépôts de fonds et de chèques bancaires dont le montant doit être porté au crédit des comptes tenus par le service, •Acquitter les titres de paiement pour lesquels une recette équivalente est constatée dans les écritures
<p>Mme Véronique ALAO Contrôleur principal des Finances publiques Adjointe du Responsable du service Caisse des dépôts et consignations</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, tous avis ou ordres de paiement, endosser ou acquitter tous effets à encaisser, signer les reçus de dépôts de fonds et de chèques bancaires dont le montant doit être porté au crédit des comptes tenus par le service, •Acquitter les titres de paiement pour lesquels une recette équivalente est constatée dans les écritures
<p>M Jean-Marc LEMASSON Inspecteur des Finances publiques Responsable du Service Dépôts de Fonds au Trésor</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service
<p>M Sébastien DENIMAL Contrôleur Principal des Finances publiques Adjoint du Responsable du Service Dépôts de Fonds au Trésor</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service
<p>M. Jean-Luc BERNIER Contrôleur Principal des Finances publiques Adjoint du Responsable du Service Dépôts de Fonds au Trésor</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service

II - POLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT (Dépenses de l'Etat)

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

M. Alain CAUMEIL, Administrateur des Finances Publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Gestion Publique Etat. (jusqu'au 30 septembre 2014)

Mme Françoise TUCOO, Administratrice des Finances Publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Gestion Publique Etat. (à compter du 1er octobre 2014)

Mme Marie-Françoise SAMUEL, Administratrice des Finances publiques adjointe, Chef de la Division Paye, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du Pôle Gestion Publique Etat, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'Etat.(jusqu'au 31 octobre 2014)

Mme Sophie BAQUIAST, Administratrice des Finances publiques adjointe, Chef de la Division Paye, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du Pôle Gestion Publique Etat, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'Etat (à compter du 1er novembre 2014)

Mme Sylvie VAUGUET, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, Chef de la Division Dépense, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du Pôle Gestion Publique Etat, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'Etat.

Mme Christine BARDINAL, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, chef de la Division Pensions, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur Régional des Finances Publiques, du Responsable du Pôle Gestion Publique Etat, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Dépenses de l'Etat.

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

DEPENSES DE L'ETAT	
DIVISION PAYE	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme JARNIOU Chantal Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Chef du Service Liaison-Rémunérations 1	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
Mme Nadia FAGET Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe du Chef du Service Liaison-Rémunérations 1	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
M. Laurent SALLABERRY Contrôleur des Finances publiques Adjoint du Chef de service Liaisons-Rémunération 1	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
Mme Michèle HUYNH Inspectrice des Finances publiques Chef du Service Liaison-Rémunérations 2	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Sébastien PLAZA Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint du Chef du Service Liaison-Rémunérations 2	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
M. Fabrice GIRARD Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint du Chef du Service Liaison-Rémunérations 2	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
M. Frédéric DESPET Inspecteur des Finances publiques Chef du Service Liaison-Rémunérations 3	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
M. Yannick DESPREZ Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint du Chef du Service Liaison-Rémunérations 3	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
Mme Françoise FLACHON Inspectrice des Finances publiques Chef du Service COPEC (Comptabilité Oppositions Etudes et Contrôles)	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Franck COLAS Contrôleur des Finances publiques Adjoint du Chef du Service COPEC (secteur Oppositions Etudes et Contrôles)	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du secteur, ainsi que les envois de documents et accusés de réception

<p>Mme Sylvie CHESNEL Contrôleuse Principale des Finances publiques Adjointe du Chef du Service COPEC (secteur comptabilité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du secteur, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Olivier SIGNET Contrôleur Principal des Finances publiques Adjoint du Chef du Service COPEC (secteur oppositions)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du secteur, ainsi que les envois de documents et accusés de réception

DIVISION DEPENSE - COMPTABILITÉ

Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
<p>Mme Valérie ARICAT Inspectrice des Finances publiques Chef du service Facturier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les ordres de paiement - Les rejets à la demande de l'ordonnateur - Les relances sur DP d'intérêts moratoires - Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (erreur d'assignation) - Les validations impossibles CHORUS - Les erreurs de codification de la dépense - Les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Lionel FOURNIER Contrôleur Principal des Finances publiques Adjoint du Chef de service Facturier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les ordres de paiement - Les rejets à la demande de l'ordonnateur, - Les relances sur DP d'intérêts moratoires, - Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (erreur d'assignation), - Les validations impossibles dans CHORUS, - Les erreurs de codification de la dépense - Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. Assane DIAGNE Inspecteur des finances publiques Chef du Service Dépense Visa Hors SFACT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les ordres de paiement - Les rejets à la demande de l'ordonnateur - Les relances sur DP d'intérêts moratoires - Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (erreur d'assignation) - Les validations impossibles dans CHORUS, - Les erreurs de codification de la dépense - Les correspondances courantes émanant du service, sauf les rejets
<p>Mme FAYDEL Elisabeth Contrôleuse principale des Finances publiques Adjoint du Chef du Service Dépense Visa Hors SFACT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer : <ul style="list-style-type: none"> - Les ordres de paiement - Les rejets à la demande de l'ordonnateur, - Les relances sur DP d'intérêts moratoires, - Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (erreur d'assignation), - Les validations impossibles dans CHORUS, - Les erreurs de codification de la dépense - Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>M. René MENTION Inspecteur des Finances publiques Chef du Service Dépense Règlement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, , les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées. - Les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception - Valider les virements magnétiques pour son service - Valider les DSOCO émises sous procédures Chorus
<p>M. Raymond LEBOULANGER Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint du Chef du Service Dépense Règlement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, , les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement émis, les mentions sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées. - Signer les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception - Valider les virements magnétiques du service

<p>Mme Patricia DJENDEREDJIAN. Contrôleuse des Finances publiques Adjointe du Chef du Service Dépense Règlement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, , les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement, , les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées. - Signer les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception - Valider les DSOCO émises sous procédures Chorus - Valider les virements magnétiques du service
<p>M Jean-Luc HABY Contrôleur Principal des Finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, 541-1, 541-3, les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées. - Valider les DSOCO émises sous procédures Chorus - Signer les correspondances courantes émanant du service ainsi que les envois de documents et accusés de réception
<p>Sébastien DALL'AGNESE Inspecteur des finances publiques Chef du service Tiers-Restitutions- Régies (T2R) (jusqu'au 31 octobre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer pour le service des régies : <ul style="list-style-type: none"> - les remises de service des régisseurs - les relances aux régisseurs (balances mensuelles et états d'emploi) - les rejets de dépenses - les certificats pour la souscription au cautionnement des régisseurs - les lettres de délivrance des quitus aux régisseurs - les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception
<p>M. Dominique SALESSE Contrôleur Adjoint du chef de service</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer pour le service des régies : <ul style="list-style-type: none"> - les remises de service des régisseurs - les relances aux régisseurs (balances mensuelles et états d'emploi) - les rejets de dépenses - les certificats pour la souscription au cautionnement des régisseurs - les lettres de délivrance des quitus aux régisseurs les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception
<p>M. CALAME Arnaud Inspecteur des finances publiques Chef du service Tiers-Restitutions- Régies (T2R) (à compter du 1er novembre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Signer pour le service des régies : <ul style="list-style-type: none"> - les remises de service des régisseurs - les relances aux régisseurs (balances mensuelles et états d'emploi) - les rejets de dépenses - les certificats pour la souscription au cautionnement des régisseurs - les lettres de délivrance des quitus aux régisseurs - les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception

DIVISION PENSIONS		
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir	Signature
Mme Marie-Claire MOITTIE Inspectrice des Finances publiques Chef du Service Pensions 1	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des ordres de paiement, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre, bordereaux d'envoi des fichiers informatiques de paiement adressés à la Banque de France, bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR 	
M. Frédéric SAURIGNY Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint du Chef du Service Pensions 1	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des lettres n'appartenant pas au répertoire « des lettres type », ordres de paiement, titres de perception, de réduction, et bordereaux récapitulatifs, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre, bordereaux d'envoi des fichiers informatiques de paiement adressés à la Banque de France, bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR 	
Mme Emilie GRIMARD Contrôleur des Finances publiques Adjoint du Chef du Service Pensions 1	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des lettres n'appartenant pas au répertoire « des lettres type », ordres de paiement, titres de perception, de réduction, et bordereaux récapitulatifs, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre, bordereaux d'envoi des fichiers informatiques de paiement adressés à la Banque de France, bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR 	
Mme Alberte DELAPORTE Inspectrice des Finances publiques Chef du Service Pensions 2	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des ordres de paiement, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre, bordereaux d'envoi des fichiers informatiques de paiement adressés à la Banque de France, bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR 	
Mme Josette MURA Contrôleuse principale des Finances publiques Responsable de gestion au service Pensions 2	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents, entrant dans les attributions du service, à l'exception des lettres n'appartenant pas au répertoire « des lettres type », ordres de paiement, titres de perception, de réduction, et bordereaux récapitulatifs, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre, bordereaux d'envoi des fichiers informatiques de paiement adressés à la Banque de France, bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR 	
Mme Anne-Marie GAUTRON Contrôleuse principale des Finances publiques Responsable de gestion au service Pensions 2	<ul style="list-style-type: none"> Signer les documents, entrant dans les attributions du service, à l'exception des lettres n'appartenant pas au répertoire « des lettres type », ordres de paiement, titres de perception, de réduction, et bordereaux récapitulatifs, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre, bordereaux d'envoi des fichiers informatiques de paiement adressés à la Banque de France, bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR 	

III- POLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

Département de l'Expertise et de l'Action Economiques et Financières (D.E.A.E.F)

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Mme Régine LALLE

Administratrice des Finances publiques, Chef du Département de l'Expertise et de l'Action Economiques et Financières (D.E.A.E.F) reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Gestion Publique Etat.

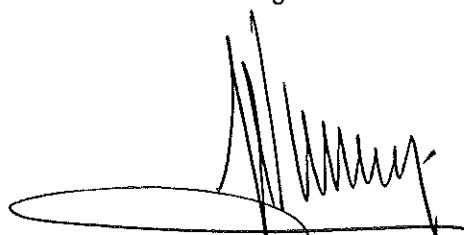
DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
DEPARTEMENT DE L'EXPERTISE ET DE L'ACTION ECONOMIQUES ET FINANCIERES	
	•
Mme Marie-Odile BOURDON Administratrice des Finances Publiques Adjointe Adjointe du chef du DEAEF	• Signer les documents entrant dans les attributions du Département. de l'Expertise et de l'Action Economiques et Financières.
Mme Michèle LE SCOUL Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe du chef du DEAEF	• Signer les documents entrant dans les attributions du Département de l'Expertise et de l'Action Economiques et Financières.
Mme Eliane DIE Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe du chef du DEAEF	• Signer les documents entrant dans les attributions du Département de l'Expertise et de l'Action Economiques et Financières.
Mme Sylvie PESQUET Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe du chef du DEAEF	• Signer les documents entrant dans les attributions du Département de l'Expertise et de l'Action Economiques et Financières.
Mlle Christiane JOLY Inspectrice des Finances publiques	• Signer les états annuels des certificats fiscaux et sociaux reçus pour les candidats à un marché public (NOTI2) et les documents de liaison concernant le secteur entreprise.
M. Godefroy JUMEAU Inspecteur des Finances publiques	• Signer les états annuels des certificats fiscaux et sociaux reçus pour les candidats à un marché public (NOTI2) et les documents de liaison concernant le secteur entreprise.
M. GALLEGO Edouard Inspecteur des Finances publiques	• Signer les états annuels des certificats fiscaux et sociaux reçus pour les candidats à un marché public (NOTI2) et les documents de liaison concernant le secteur entreprise.

<p>Mme Sophie SIRVENT Inspectrice des Finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les certifications des dépenses communautaires • Signer les états annuels des certificats fiscaux et sociaux reçus pour les candidats à un marché public (NOTI2) et les documents de liaison concernant le secteur entreprise.
<p>M. Henri SICARD Inspecteur des Finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les certifications des dépenses communautaires • Signer les états annuels des certificats fiscaux et sociaux reçus pour les candidats à un marché public (NOTI2) et les documents de liaison concernant le secteur entreprise.
<p>Mme Maryse MAYOUX Contrôleur Principal des Finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les certifications des dépenses communautaires.
<p>M. François PUISSET Inspecteur des Finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents entrant dans les attributions de la mission qui lui est confiée dans le cadre de la MEEF.
<p>M. Grégory LANDOLPHE Inspecteur des Finances publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer les documents entrant dans les attributions de la mission qui lui est confiée dans le cadre de la MEEF.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

L'Administrateur Général des Finances Publiques,
Directeur Régional des Finances Publiques,



Philippe PARINI